



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021 **COMPTE RENDU SUCCINCT**

Présents : Mmes et MM DARTEYRE, LEVET, DE FARIA, MALFREY, CLEMENT, CHARLAT, BOSCO, LAMBERT, SOLVIGNON, CROZATIER, DAVID, JEANPETIT, DESOLME, VIOLETTE, SANTIANO, PEREIRA, SZARAZ, LOURENCO.

Procurations : C. PRIVAT pouvoir à A. CHARLAT, F. VERGER pouvoir à A. SZARAZ, S. DESBONNETS pouvoir à A. LEVET, N. JUNIET-BOSCO pouvoir à C. BOSCO, JP. VAL pouvoir à D. CROZATIER.

Absent : /

Secrétaire : Aurore SZARAZ

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 12 avril 2021, il est adopté à l'unanimité.

1. INTERCOMMUNALITE – ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL DE CLERMONT AUVERGNE METROPOLE – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal a pris acte de la présentation des quatre grandes orientations générales du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal de Clermont Auvergne Métropole (RLPi) :

- *Orientation 1 : les paysages et le patrimoine naturel emblématique : une identité à préserver*
- *Orientation 2 : les espaces urbains, d'activités et les grands axes : une image et une attractivité à valoriser*
- *Orientation 3 : les espaces du quotidien, patrimoine et centralités : une qualité à conforter*
- *Orientation transversale : vers un parc publicitaire et d'enseignes de qualité*

2. DOMAINE – CESSION DE LA PARCELLE AC 507 A UN PROPRIETAIRE RIVERAIN

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la vente de la parcelle AC 507 au prix de 1600 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié.

3. FINANCES – ADMISSION EN NON VALEURS

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la présentation en non valeurs des pièces désignées ci-dessus pour un total de 198.29 €.

4. ADMINISTRATION GENERALE – ADHESION A L'APPLICATION MOBILE REFLEXE ECO

A l'unanimité, le conseil municipal valide la mise en place d'une application mobile pour le recyclage grand public.

5. ADMINISTRATION GENERALE – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA SEM ASSEMBLIA POUR L'ENTRETIEN DES PARCELLES AI 1363 ET AI 1278

A l'unanimité, le conseil municipal accepte les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

6. PERSONNEL – RECRUTEMENT DE 3 AGENTS CAE/CUI – PARCOURS EMPLOI COMPETENCES PEC

A l'unanimité, le conseil municipal :

- *autorise : la création de 3 postes d'agents techniques polyvalents à compter du 14 juin 2021 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences » ;*
- *précise que les contrats d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet seront d'une durée initiale de 9 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention ;*
- *précise que la durée du travail est fixée à 26 heures hebdomadaire*
- *indique que la rémunération sera fixée sur la base du SMIC horaire au prorata du nombre d'heures mensuelles*
- *autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.*

7. PERSONNEL – CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la création de ces emplois saisonniers aux conditions présentées ci-dessus.

8. DIVERS – RAPPORT D'ACTIVITE ET COMPTE ADMINISTRATIF DE TERRITOIRE D'ENERGIE PUY-DE-DOME SIEG

A l'unanimité, le conseil municipal prend acte du rapport d'activité et du compte administratif 2019 du territoire d'énergie Puy-de-Dôme-SIEG.

Décision n° 2021-001 :

Renouvellement de la ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole pour un montant de 200 000 €

A 21h05, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.